

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

CA

Autres

*26/06*  
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00007

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Rue N. AIR AICHA -

Date de naissance : 01.01.1942

Adresse : Cite HASSAN, DEMB EL HOUAIA

Bloc 209 N° 24

0645987878

Tél. : 0645987878

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. EL ARABI Redouane  
Médecine Générale  
141, Lot Hadj Fateh R.D  
N° 2 El Oulfa Casablanca  
Tel. 022 93103.01

Date de consultation : 05/05/2020

Nom et prénom du malade : AICHA RACHID

Lien de parenté :  Lui-même

Nature de la maladie : HSA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 26/05/2020

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05.03.2005	C	.	100000	<p>Dr. EL ARABI Redouane  Médecine Générale  t: 0524 50 1441, Lot. Hady Fath R.D.  N°: El Ouka - Casablanca  Tél : 022 93 03 09</p>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>STE PHARMACIE HANZA</b> <b>AS-SALANCA</b> Lot. Haj Aten Rue 6 N° 3 Lot. 64 Casablanca - Tel: 0522 83 10	25/03/2022	191.60

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ICD.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F		DETERMINATION DU COEFFICIENT		

O.D.F  
PROTHÉSES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	B

### **[Création, remont, adjonction]**

The diagram shows a 10x10 grid of circles. Each circle contains a number from 1 to 8, representing a sequence of moves. The grid is bounded by arrows: a vertical arrow pointing up at the top center, a horizontal arrow pointing left at the left center, a horizontal arrow pointing right at the right center, and a vertical arrow pointing down at the bottom center. The grid is filled with circles arranged in a specific pattern, with some circles containing multiple numbers (e.g., (1, 2), (2, 1), (3, 4), (4, 3), (5, 6), (6, 5), (7, 8), (8, 7)).

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Redouane EL ARBI

Médecine Générale

Echographie

Electrocardiogramme

Petite Chirurgie - Circoncision

الدكتور رضوان العربي

الطب العام

الفحص بالصدى

تخطيط القلب

الجراحة الصغيرة - الختان

Casablanca, le :

05.03.2021

الدار البيضاء

ARRACKOSETT ALICHA

Amel 5  
U.S. Koch 100 SV  
107.60

LOT 181502  
EXP 09/2021  
PPV 49.40DH

300

LOT 180316  
EXP. 02/2021

COOPER PHARMA  
PPV : 49,40 DH

LOT 180604  
EXP 03/2021

COOPER PHARMA  
PPV : 49,40 DH

LOT 191365  
EXP 07/2022  
PPV 49.40DH

STE PHARMACIE HAMZA  
CASABLANCA  
Lot. Haj fateh Rue 6 N° 3 Lot. 64  
Casablanca - Tél: 0522 93 10 28

Dr. EL ARABI Redouane  
Médecine Générale  
141, Lot. Hadj Fateh R.D.  
N°2 El Oulfa - Casablanca  
Tél : 022.93.03.09

تجزئة الحاج فاتح - الرقم 141 - الطابق السفلي - الشقة رقم 2 - الدار البيضاء - الهاتف : 09

Lotissement Haj Fateh Lot 141 - R.D.C - Appt. N° 2 - Casablanca - Tél. : 05 22 93 03 09